



Les Echos

LUNDI 17 AOÛT 2020

« Elisabeth II, une reine dans son siècle » Episode 11 // P. 11

« Elon Musk, l'entrepreneur du siècle » Episode 1 // P. 10

séries d'été

Masque en entreprise, télétravail : la rentrée sous tension

- Le gouvernement veut rendre, fin août, le masque obligatoire dans les salles de réunion et les couloirs.
- La ministre du Travail remet aussi l'accent sur le télétravail, à privilégier dans les zones où le virus circule le plus comme Paris ou les Bouches-du-Rhône.

// PAGE 3

Wall Street reparti vers des records

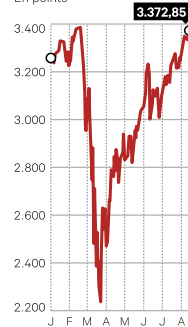
MARCHÉS C'est presque comme si Wall Street était déjà en train de tourner la page de la crise sanitaire. L'indice S&P 500 cote tout juste en dessous de son niveau de février, un record historique établi juste avant que la tempête du Covid-19 ne s'abatte sur l'économie mondiale.

Cette remontée s'explique par l'envolée des valeurs technologiques comme Amazon, Microsoft ou Netflix qui profitent à plein de la crise sanitaire et pèsent toujours plus lourd. La valorisation d'Apple tutoie ainsi les 2.000 milliards de dollars.

Avec la pandémie, la fièvre des biotechs s'est emparée de Wall Street. Les montants levés lors de leurs introductions en Bourse depuis le début de l'année ont atteint le record de 9,4 milliards de dollars. Les investisseurs misent sur d'hypothétiques vaccins ou traitements. // PAGE 20

Indice S&P 500

En points



• LES ÉCHOS • SOURCE : BLOOMBERG

Europe : l'impératif de la souveraineté

Le point de vue de Thierry Breton

L'Europe a fait le choix, historique, de la solidarité pour affronter la crise et financer la relance. Elle doit désormais prendre en main ses intérêts stratégiques. Face à la « guerre technologique » à laquelle se livrent les États-Unis et la Chine, l'Union européenne se doit de jeter, dès maintenant, les bases de sa souveraineté pour les vingt prochaines années. // PAGE 8

Le casse-tête des mobilités urbaines



Au lendemain du déconfinement, 50 km de pistes cyclables supplémentaires ont été ouvertes à Paris, ici rue de Rivoli.

TRANSPORTS Les pistes cyclables suffiront-elles à compenser la désaffection pour les bus et les métros ? La crainte du Covid pénalise les transports publics. Le télétravail vide les lignes un peu plus. Les nouvelles exigences écologiques poussent les collectivités à multiplier les voies réservées aux vélos et autres trottinettes.

Ceci alors que encore 80 % des trajets domicile-travail se font encore en voiture. Les transports de masse sont bouleversés. En juillet les opérateurs comptaient 50 % de passagers en moins. Si cela perdure, le financement des infrastructures et projets sera fragilisé. La politique de la mobilité tourne au casse-tête. // PAGE 14

D'après les planificateurs

LesEchos
SUR
Europe 1

DANIEL FORTIN
EDITO ECO A 7H15
DANS LE 6H30-9H DE SÉBASTIEN KREBS

M 00104 - 817 - F: 2,90 €



ISSN0153.4831
NUMÉRO 23263
113^e ANNÉE
26 PAGES
Antilles Réunion 4,10 € Belgique 3,50 €
Espagne 4,40 € Grande-Bretagne 3,60 €
Grèce 4,20 € Italie 4,40 € Luxembourg 3,80 €
Maroc 31 DH. Suisse 5,90 FS. Tunisie 5,00 TND. Zone CFA 3100 CFA.

Universités : Paris-Saclay atteint le Top 15 du classement de Shanghai

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR Le travail de regroupement des universités et grandes écoles françaises porte ses fruits cette année dans le célèbre classement de Shanghai. Créée l'an passé, Paris-Saclay, formée entre autres de Paris-Sud, AgroParisTech et Centrale Supélec, se hisse à la 14^e place. Une performance inédite pour une université tricolore. D'autres regroupements se traduisent par des progressions : Paris Sciences et Lettres et l'Université de Paris décrochent les 36^e et 65^e places. Harvard caracole toujours en tête du classement, devant Stanford et Cambridge. // PAGE 2 ET L'ÉDITORIAL DE DANIEL FORTIN PAGE 12

Biélorussie et Turquie, deux nouveaux fronts diplomatiques pour les Vingt-Sept

DIPLOMATIE Réunis en urgence, par vidéoconférence, les ministres des Affaires étrangères de l'UE sont prêts à sanctionner plus durement la Biélorussie où l'élection d'Alexandre Loukachenko est contestée et la répression avérée. Les chefs de la diplomatie des Vingt-Sept éprouvent en revanche des difficultés à coordonner leur discours vis-à-vis de la Turquie. Ankara est à la recherche d'hydrocarbures au large de Chypre. L'initiative française d'envoyer des avions de chasse et une frégate prêter main forte à Athènes fait grincer des dents notamment en Allemagne, qui craint une nouvelle vague de migrants. // PAGE 4

Washington lâche la bride sur les émissions de méthane

ÉNERGIE L'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) a assoupli les règles relatives aux émissions de méthane générées par l'exploitation de gisements de gaz et de pétrole. A trois mois de l'élection présidentielle, ces mesures représentent un gain important pour les petits producteurs de pétrole et de gaz, mis en difficulté par la crise et l'effondrement des cours mondiaux. L'EPA chiffre entre 750 et 850 millions de dollars, les économies potentiellement générées par ces assouplissements, pour une augmentation de 1 % des émissions de méthane du secteur pétrolier. Mais la mesure ne fait pas l'unanimité. // PAGE 15

LE POINT
DE VUE

de Alain Lorent

Réduire le format
des JO à Paris :
un mauvais calcul

Le Covid-19 pourrait-il faire renoncer Paris à l'organisation des Jeux olympiques de 2024 ? Au stade actuel, la réponse est négative. Au moins pour deux raisons. D'une part, les importantes retombées économiques générées par les JO que l'on nous promet. D'autre part, un entretien à l'Elysée le 8 juillet qualifié de « positif » par Thomas Bach, le président du Comité international olympique (CIO). A aucun moment le communiqué officiel ne laisse entendre qu'un tel renoncement fut envisagé par Emmanuel Macron.

Un point mériterait toutefois des éclaircissements. Les retombées économiques potentielles promises furent calculées il y a quatre ans sur la base d'un format olympique reposant sur un programme complet. Tant du point de vue des épreuves sportives que du programme immobilier et des infrastructures de transport urbain (village des athlètes, centre des médias, lignes de métro...), la jauge prise en compte fut une jauge pré-Covid.

Or, à la suite de sa rencontre avec Emmanuel Macron, le président du CIO laissa quand même planer un doute quant au futur format des Jeux de Paris confrontés à la pandémie. Face au retard dû au confinement ainsi qu'aux dépassements de coûts susceptibles d'en résulter, une réduction du modèle initial pourrait être envisagée de façon à tenir le budget. Ce qu'a confirmé Tony Estanguet dans une récente lettre aux

acteurs olympiques en affirmant : « S'adapter, c'est avoir le courage de tout remettre en jeu. »

Du point de vue strictement budgétaire, le raisonnement est correct. La réduction ou l'annulation de certains postes de dépenses entraînera la possibilité de rester dans l'épure budgétaire. Celle-ci fut fixée par Anne Hidalgo, dont on oublie trop qu'elle demeure la véritable « patronne » des Jeux. Une analyse détaillée montre toutefois les limites de ce raisonnement. Il devient

Face au retard dû au confinement, une réduction du modèle initial pourrait être envisagée de façon à tenir le budget.

en effet problématique si l'on raisonne en termes de « héritage ». Ce concept très marketing fut théorisé à l'occasion des Jeux de Londres (2012). Il constitue aujourd'hui l'alpha et l'oméga de l'argumentaire du CIO pour justifier un tel événement aux yeux des opinions publiques. En bref, ce qu'il laisserait derrière lui en matière de constructions constituerait des « legs » de premier ordre pour les générations à venir.

S'adapter en réduisant le format des Jeux olympiques de Paris aurait toutefois pour conséquence une réduction

de leur héritage. Si l'on s'en tient à la doctrine du CIO, il faudrait donc calculer le coût des renoncements pour les proportionner à leur impact sur celui-ci. Le processus de prise de décision aboutirait alors à des choix minimisant leurs effets.

Or il semble que nous nous dirigeons plutôt vers des objectifs strictement budgétaires. Le « coût de substitution » pour tenir les engagements financiers des premiers JO post-Covid laisserait de côté les priorités pourtant affichées du CIO : le budget serait tenu, mais l'héritage sacrifié. Ce qui nous éloignerait de la notion d'« économie politique olympique », qui sature pourtant les discours officiels.

Dans le débat sur la tenue du budget qui va monter en puissance dans les prochains mois, le personnel politique utilisera un élément-clé de l'analyse économique : le « coût de renonciation ». En l'occurrence, il s'agira d'évaluer exclusivement le meilleur gain budgétaire des renoncements. Ce sera un mauvais calcul ! Pour tenir l'héritage, et donc respecter la doctrine olympique, il faudra d'abord minimiser les externalités sociales négatives des renoncements. Face à l'urgence budgétaire, il n'est pas certain que cela demeure une priorité.

Alain Lorent est professeur des universités honoraire, expert en prospective du sport, fondateur de SWI.

LE POINT
DE VUE

de Frédéric Puzin

Plan de relance :
pour un grand
emprunt national

Aussi soudaine que mondiale, la crise engendrée par le coronavirus a déclenché une vaste crise économique à l'ampleur toujours inconnue. En raison des mesures de confinement prises pour la première fois par des gouvernements pour préserver les vies humaines au détriment de l'économie, des millions de consommateurs ont été contraints de thésauroiser. En France, l'OFCE estimait cette épargne forcée à 55 milliards d'euros pour les huit semaines de confinement. A l'échelle de l'Union européenne, l'assureur allemand Allianz évoquait 1.300 milliards d'euros au deuxième trimestre. A l'épargne forcée s'ajoutant aussi l'épargne de précaution qui se constitue quand l'épargnant n'a plus confiance en l'avenir...

A l'heure du déconfinement, tous les décideurs politiques et les économistes ont espéré voir les consommateurs dépenser ce surcroît d'épargne afin qu'elle vienne irriguer l'économie réelle. Néanmoins, la dégradation de la situation économique n'incitant pas à la confiance et à la consommation, un comportement de rattrapage pur et parfait apparaît tout bonnement utopique. Alors que faire pour stimuler l'activité et plus simplement l'économie ?

La faiblesse des marges de manœuvre budgétaires ne plaide pas pour une solution uniquement fondée sur une relance budgétaire classique. L'Etat a certes joué un rôle d'amortisseur bienvenu en prenant en charge le chômage partiel et des mesures en

faveur des dépenses de santé et de solidarité. Mais l'essentiel de son plan de relance de 110 milliards d'euros n'est composé que de prêts ou de reports de charges. Ces initiatives sont louables mais encore trop limitées par rapport à l'importance du choc économique.

Cet emprunt abonderait directement un fonds d'investissement lancé pour l'occasion.

Les entreprises et les travailleurs apparaissent ainsi comme les grands perdants de ce plan de relance qui n'arrive pas. Les pertes de revenus du secteur privé sont évaluées à 120 milliards d'euros pour la seule année 2020. Les redressements judiciaires se multiplient dans le commerce non alimentaire. Les plans de sauvetage destinés aux entreprises stratégiques s'enchaînent. Le tourisme, le monde du spectacle ou la restauration se préparent à une casse d'ampleur. Une situation qui engendre déjà nombre de licenciements et destruction d'emplois, catastrophes en puissance pour les recettes fiscales et les comptes sociaux.

Dans ce contexte, comment réorienter l'épargne des Français vers le soutien à l'économie réelle et donc aux entreprises ? Un premier réflexe très hexagonal consisterait à augmenter les impôts afin de soutenir l'effort étatique. Expérimentées lors de la crise en 2009-

2013, les hausses d'impôts ont fait basculer le pays dans la récession et le chômage, ralentissant d'autant la reprise économique. Un tous perdants massif.

Partant de ce constat et du statut intouchable de l'épargne affectée sur les livrets réglementés et autre assurance-vie, une autre voie est néanmoins possible pour aligner les intérêts de l'ensemble de la chaîne : contribuables, entreprises et décideurs politiques. Mettons en place un grand emprunt d'Etat obligatoire qui consisterait en un prélèvement extraordinaire et progressif. Cet emprunt abonderait alors directement un fonds d'investissement lancé pour l'occasion. L'argent ainsi levé serait réinvesti en toute transparence dans les entreprises soutenues par l'Etat. Les contribuables deviendraient alors les nouveaux créanciers de Renault, Airbus, ADP... mais aussi de PME irriguant l'économie des territoires régionaux via ce fonds d'investissement.

L'Etat stratège et les décideurs politiques devraient alors rendre des comptes tous les ans sur la stratégie et les résultats économiques du fonds aux citoyens-actionnaires. Le contribuable ainsi transformé en épargnant pourrait ensuite profiter d'une rente annuelle, une fois les affres de la crise effacées. L'actionnariat populaire tant fantasmé deviendrait réalité et l'Etat aurait montré la voie en faisant du contribuable un véritable acteur de la relance.

Frédéric Puzin est président de Corum L'Epargne.

art&culture

Bernar Venet, sa chapelle, sa fondation

Judith Benhamou-Huet
@judithbenhamouEXPOSITION
Bernar Venet

Inaugurée le 30 août 2020, la chapelle Saint-Jean-de-Château-Arnoux se visite sur rendez-vous info@bernardvenet.com. La fondation Venet - Le Muy (Var) se visite sur rendez-vous jusqu'au 16 octobre. venetfoundation.org/fr/

A dix ans, un fils d'instituteur d'un petit village des Alpes-de-Haute-Provence, Château-Arnoux, voulait être pape. Soixante-neuf ans plus tard, Bernar Venet n'a pas réalisé son rêve, mais il a néanmoins croisé le chemin de l'actuel souverain pontife dans l'exercice de son art...

Cet ambitieux sculpteur conceptuel a marqué les esprits en créant en 2011 pour le parc du château de Versailles un gigantesque « Effondrement », composé de poutres en acier Corten jetées au sol, qui pesait 160 tonnes, et en installant en octobre 2019 une sculpture de 60 mètres de hauteur et de 250 tonnes « Arc majeur » sur une autoroute belge. En ce mois d'août 2020, il réalise une opération de taille plus modeste, en achevant de décorer une chapelle du XVII^e siècle qui célèbre saint Jean Baptiste dans la montagne au-dessus de son village natal. Le miracle est qu'il a réussi à faire bénir la peinture, qui va orner le mur central de ce lieu de culte, par le pape en personne.

L'artiste a dessiné un mobilier métallique minimal, posé une immense croix en acier Corten contre la paroi de l'autel et imaginé des vitraux noir et blanc qui reprennent ses formes les plus connues en arc de cercle stylisé. Surtout il a fait le voyage en Israël, est allé près du Jourdain pour y ramasser de la terre et de l'eau. A l'aide de cette matière première « biblique », il a tracé une phrase tirée de l'Evangile : « Jean n'était pas la

lumière mais le témoin de la lumière. » La suite, c'est donc une réception et une bénédiction par le souverain pontife, au Vatican en 2019.

Ce retour aux sources s'accompagne pour l'artiste d'un retour en France après cinquante-quatre ans passés à New York. Il vit désormais près de sa fondation du Muy, sur la Côte d'Azur,

qui contient un remarquable ensemble d'œuvres minimales et conceptuelles, pour la plupart réalisées par des artistes qu'il a côtoyés. Il s'agit certainement de l'ensemble le plus important d'art conceptuel international en mains privées en France.

Remarquable ensemble

Question chapelles, celle que fréquente plus couramment Venet est laïque. Située dans le parc de la fondation, elle a été imaginée par Frank Stella en 2016 et est composée de six reliefs monumentaux abstraits placés en cercle dans un espace de 15 mètres de diamètre. Au générique de la fondation, on trouve aussi des pièces de grand format d'artistes majeurs américains comme James Turrell (2 œuvres), Dan Flavin (5 œuvres), Donald Judd (7 œuvres) ou Sol LeWitt (7 œuvres). Cette année, Lawrence Weiner a aussi imaginé pour la fondation un « statement », une suite de mots qui parle de nature, de débris flottants et de goudron. « J'ai des copains qui font des trucs extraordinaires. Chacun individuellement n'aurait pas existé sans les autres », conclut Bernar Venet. ■



Sculptures de l'artiste dans le parc de sa fondation du Muy, sur la Côte d'Azur.

Frissons à 30.000 pieds

Pierrick Fay
@pierrickfayPOLAR ALLEMAND
Siège 7A

de Sebastian Fitzek
traduit par Céline Maurice
L'Archipel, 384 pages,
22 euros

Voyageurs paranoïaques, sachez que le siège qu'il ne faut surtout pas réserver dans un avion est le 7A. En cas de crash, vous êtes certain d'y passer. C'est du moins le savant calcul statistique effectué par Mats, un psychiatre allemand réfugié en Argentine. Ce dernier a fui lâchement son pays, juste avant la mort de son épouse des suites d'une longue maladie. Par bateau. Pourtant, ce jour-là, il monte à bord d'un des plus gros avions du monde pour retrouver sa fille, abandonnée lors de son exil. Cette dernière attend un heureux événement. Pour surmonter sa phobie, il a loué quatre sièges en classe affaires, dont le 7A, pour que personne ne s'assie à cette place. Mais à bord, rien ne se passe comme prévu. D'abord, Mats se voit contraint, de par sa bonne éducation, de laisser le siège 7A à une jeune mère de famille et à son bébé. A peine installé place 19F (place occupée par Juliane Koeckle lors du crash d'un Lockheed Electra en 1971 dans la jungle péruvienne, dont elle fut la seule survivante), il reçoit un appel anonyme. Sa fille Nele a été enlevée, juste avant son accouchement. Elle sera vivante, ainsi que son bébé, s'il n'obéit pas aux instructions.

Il va devoir manipuler une hôtesse de l'air pour qu'elle pirate son vol et fasse sécréter l'appareil avant l'arrivée à Berlin. Encore un



coup du destin, il y a quelques années, il avait soigné cette dernière, témoin d'une tuerie de masse dans un lycée, contre ses pulsions suicidaires et morbides. Il lui faudra inverser sa thérapie pour sauver sa fille, au prix de celle des 600 passagers de l'avion.

Fausses pistes

« Siège 7A » est un thriller psychologique implacable. Son auteur, Sebastian Fitzek, un des plus fameux auteurs de polars en Allemagne, a su nouer une intrigue passionnante et torde autour de ses personnages : Mats, le psy qui n'a rien d'un héros ; Nele, sa fille, qui, en plus d'être enceinte, s'est retrouvée séropositive par accident et est plongée en enfer ; Kaja, l'hôtesse qui pensait en avoir fini avec son passé ; Feli, amie psychiatre de Mats, qui va tenter de retrouver la trace de Nele ; sans oublier le preneur d'otages, un dingue qui veut prouver au monde le danger du polaire de vache.

Bien malin le lecteur qui pourra démêler les fils de « Siège A7 », tant l'auteur se plaît à multiplier les coups de théâtre et les fausses pistes. Suite à l'épidémie de coronavirus, voyager en avion est devenu plus rare. Si l'occasion s'en présente, on pourra agréablement tuer le temps en dévorant ce polar. Installez-vous confortablement... en évitant si possible le « siège 7A ». ■